



LE JOURNAL DE GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

AU BUREAU DU JOURNAL :

20, rue Cavenne, — LYON

Dépôt : M. MORETTON, rue des Archers, 17, Lyon

ADMINISTRATION & REDACTION

LYON, 20, rue Cavenne, 20, LYON

ABONNEMENTS : 6 fr. par an. (Prix unique)

Adresser mandat à l'administrateur, 20, rue Cavenne, Lyon

ANNONCES...

PUBLICITÉ POPULAIRE

à prix très réduits

S'adresser : 20, rue Cavenne, 20

LA CORDE DUPUY

SOMMAIRE

Turpin et ses inventions. JEAN GUIGNOL

La corde Dupuy. O. HÉLÈGONE.

Concours de musique

A l'Exposition

Au Conservatoire de musique N.

L'idéal anarchiste SAINTROPEZ.

Chronique lunaïque U. MAURICE TIC

Chroniquette. FRANGIN.



TURPIN ET SES INVENTIONS

Faites excuse, les gones et la Compagnie, si vous n'avez pas l'entendu parler de Jean Guignol la semaine dernière. Une dépêche télégraphique m'avait z'appelé dans les montagnes montagneuses, et pas la moindre petite mirnute à dépenser entre la dépêche et le départ de la machine à voirpeur.

Me v'la revendu. Aussi je m'empresse de retailler une petite bavette z'avec vous. Je peux pas moins faire que de vous jaboter sur l'évènement du jour : Turpin.

Y a quéque temps que tout le monde gouvernemental et même les civils du populo fesaient de boucan, à propos de Turpin, en disant que c'était une ganivelle, un scélérat que méritait la mort aux rats et de bocon pour avoir vendu son secret aux Alboches.

Chignol l'avait toujours soutiendu prétendant aveque de raison raisonnable que ce serait le premier z'in-

venteur bien accueilli, qu'il avait fait ses preuves probantes pour la mère linite, et qu'on aurait dû l'écoutassasser. Tout le monde lui tapait dessus, tcetera, tcetera. Puis croyant l'affaire avec les Alboches dans le sac, chacun essayait de dire que c'était z'une furmisterie, que ça tiendrait pas debout, que c'était z'une pure faribole.

J'ai toujours soutiendu que même quand ça serait z'une vaste blague, la Commission des inventaires aurait dû vitrer ça de pus près. Quoi qu'y n'esse arrivé, Chignol avait tout bonnement raison.

Turpin n'avait tout bêtement voulu que flanquer la traquette aux gones malins et emmiellants, mais rester patriote avant tout. Si ce gone avait fait de boucan quand on n'a pas voulu l'écoutassasser à la Commission, on l'aurait refourré au bloc et enterré comme d'habitude. Mais chat échaudé craint les brûlures, et vite y s'est tiré des fumerons à l'étranger, après avoir fait de boucan intentionnel et gueleatoire contre ses compatriotes qui l'accueillaient si bien. Une fois en sûreté, il a fait passer la France entière dans un émoissement perpétuel à jet continu. Et nom d'une grolle, faut croire que les dépêches ont marché entre la Belgique et la France.

Quand il a z'été à peu près sûr d'avoir produit son petit effet et après avoir fourré carrément dans la mélasse les gones envoyés spécialement d'Allemangne, il a z'écrit au gouvernement qu'il ferait don à la France de sa découverte, et tout ça gratis. Combien n'y en a-t'y à la Chambre des députés que n'en auraient pas fait z'autant.

Bref, enfin des fins, on nomme une commission spéciale pour ausculter ses inventaires, et zou ! v'la qu'on va les expérimentassasser. Donque y a du bon.

Vous croyez petêtre, mes belins, qu'y va s'en tirer comme ça ? Ça serait trop z'épatant, et faut s'attendre à quéque emmiellement contre

lui. En tout cas, faudra que son inventoire soye rudement tapée pour qu'elle soye pas contredite.

Et ben, ce pauvre gone qu'esse pas riche du tout, qu'esse évidemment un génie (il l'a prouvé) trouvera-t-il un appui et de monacos auprès du gouvernement pour continuassasser ses recherches. Turellement, on peut pas le laisser comme ça dans la mélasse et ce sera justice, justice surtout de lui fournir de quoi z'être à l'abri du besoin. On lui doit bien ça.

On devrait commencer, nom d'une empeigne, par le récompenser du don qu'il a fait z'à son pays de ses plans et combinaisons combinatoires en lui restituant son grade dans la Légion d'honneur. Et tout ça le plus tôt possible.

Une fois les expériences faites, ne pas attendre et faire procéder à la fabrication immédiate de ces nouveaux engins. Avec ces bruits de guerre et de Japochinoiseries, on sait pas ça qui peut z'arriver et il est bon d'être prêts.

Faudra turellement employer pour la fabricance des produits Turpino-foudroyants de gones sûrs, avec de lois xceptionnelles contre les ceusses que feraient de jabotage. Après ça, on verrait venir les voisins sournois et les ceusses qu'ont les dents longues.

Y a z'un jornal de Paris que purbie une note disant qu'y n'y a z'un gone qu'a fait z'une inventoire pus espatrouillante que Turpin et qu'avec z'un obusse à merlinite ordinaire on pourrait quasiment nettoyer et empoisonner tout une garnison. Mazette!!! Je crois bien que le gone z'en question esse un des jaloux de Turpin que les lauriers de ce gone empêchent de dormir, et qui, croyant z'avoir trouvé le Père Roux le crie sur les toits avant d'en z'être sûr, afin d'éclipsasser le pauvre Turpin. Attendons, mes belins, et jugeons. En tout cas, le jour où y ferait de vent de bise, ce serait rudement z'imprudent de tirer sur les ennemis

à cause du retour, et si on n'a que ça à opposer à Turpin, c'est maigre.

Quoi qu'y n'en soye, je répète z'encore une fois ça que j'ai déjà jaboté ci-devant, savoir : qu'y faut se dépéchassasser à faired'expériences, à rendre à l'inventeur les honneurs qu'il avait si bien gagnés et qu'on lui a chopé, à lui fournir les moyens monétaires pour arriver à faire de perfectionnance pour ses inventoires, et, en z'un mot, à le considéresser comme un gone utile à sa patrie et qu'on doit prendre en considérance au lieu de le trainassasser dans la boue.

C'est ça que Chignol souhaite de grand cœur.

JEAN GUIGNOL.

L'importance du CONCOURS DU CONSERVATOIRE ayant absorbé la majeure partie de notre précédent numéro, nous avons dû, à notre grand regret, ajourner à celui-ci, le spirituel article de notre collaborateur et ami O. HÉLÈGONE commentant la discussion et le vote récent de la nouvelle loi — que vient d'étrenner le sinistre Caserio — contre la propagande anarchiste; nous nous empressons, aujourd'hui, de dérouter à nos lecteurs :

LA CORDE DUPUY

Et le combat finit faute de combattants !

Après un nombre incalculable d'amendements tués sous eux, nos députés socialistes exténués, fourbus et aphones — ont dû se résigner — en protestant convulsivement du geste — au vote final de la loi, qui doit terrasser *hic et nunc* l'hydre de l'anarchie... et l'étrangler avec la corde Dupuy.

Rendons aux Jaurès, Viviani, Millerand, Sembat et autres Charpentier cette justice qu'ils n'auront rien négligé pour se solidariser avec les compagnons patibulaires du chambardement général, lesquels ne leur sauront, d'ailleurs,

aucun gré de s'être bénévolement constitués leurs champions irréductibles.

Quant au cabinet inodore, incolore et insipide, qui s'est borné à leur opposer la force d'inertie de mollusques cramponnés au banc ministériel, il n'aura pas trop de toutes les vacances parlementaires pour panser les plaies et bosses de ses membres meurtris.

Son chef massif et retors, le « désillusionné » Dupuy — qui n'a rien d'ar-tésien — avait pourtant opposé aux assaillants une tactique aussi commode que peu fatigante pour son escouade gouvernementale.

Aussitôt acquis le vote des premiers articles de « sa loi » — comme la guerre de 1870 était, pour la néfaste Espagnole, « sa guerre » — l'impavide Dupuy déclara carrément à l'opposition hurlant après ses chausses que, le reste du projet soumis aux délibérations de la Chambre *pro forma* était un « bloc » tellement parfait, intangible et irréprochable, qu'il n'était susceptible d'aucune retouche... et en exigeait le vote *ne varietur* sous peine de voir casser la corde Dupuy.

Sur cette déclaration topique d'infaillibilité, ses collègues se bouchèrent hermétiquement les oreilles et assistèrent désormais en spectateurs désintéressés à la multiplication des scrutins et à la sarabande effrénée des amendements balayés par les fidèles exécuteurs de la volonté ministérielle.

C'était écrit là-haut : Casimir est grand et Dupuy est son prophète !

Vainement M. Breuillac — Président de la Cour d'assises du Rhône — ressuscitait-il, dès le début de la session qui vient de voir juger l'exécrable Caserio, le « résumé » qu'on croyait supprimé par une loi, devenue ainsi prématurément caduque ; vainement M. de Mahy, traitant les journalistes comme des nègres, les faisait-il expulser de la tribune de la presse par mains d'huissiers, sur les injonctions d'un député ayant l'air *Denoix*... pendant qu'un préfet *Henry* et en rêve tout haut la reconstruction de la Bastille pour ces misérables folliculaires.

Ces pelés, ces galeux, d'où provient tout le mal ! puis balbutie des excuses aussi plates que le *zinc* de l'uniforme dont il fait miroiter le *paillon* à Nice ; vainement nos « honorables » se jettent-ils réciproquement à la tête toute la boue du Panama et le pot de chambre de Cornélius-Krackus : la nouvelle loi destinée à « rassurer les bons et à faire trembler les méchants » — suivant la citation magistrale de M. Louis-Napoléon-Breuillac, déjà nommé — est enfin arrachée, non sans douleur, des entrailles de la majorité, qui pousse un cri de délivrance et s'évanouit en voyant la difformité du petit monstre tenaillé, disloqué, torturé par les *forceps* et les manœuvres abortives des docteurs ennemis *Tant-Mieux* et *Tant-Pis* simultanément acharnés, l'un à ce laborieux accouchement et l'autre à provoquer un avortement susceptible de tuer la mère et l'enfant.

Chacun se demande maintenant si ce dernier est né viable ? et l'on s'est empressé de le confier à une vieille « nourrice sèche » chargée de l'allaiter au biberon-Challemel et de lui faire prendre l'air du Luxembourg, dont les promeneurs — en apercevant le pauvre être disgracié, bouffi et convulsionné — ne purent s'empêcher de s'exclamer :

C'est tout l'portrait de son père !

Ah, mon Dieu ! quel co...quin d'enfant !..

O. HÉLÈGONE.



A L'EXPOSITION

Ballon captif. — Le ballon captif continue à être une des plus belles attractions de l'Exposition. S'élever dans les airs, avoir l'illusion de quitter cette terre si pleine d'adversités ; se voir un instant au-dessus de toutes les mesquineries terrestres ; se laisser bercer dans une atmosphère de paix et de tranquillité. Telles sont les joies, de courte durée il est vrai, mais qui ont bien leurs charmes et que M. Boulade offre aux nombreux visiteurs de notre belle Exposition.

Aussi les voyageurs sont-ils chaque jour de plus en plus nombreux. Les ascensions libres, qui se font régulièrement deux fois par semaine, rencontrent aussi des amateurs de vives émotions.

Diorama Jacquard

Il est une remarque qu'il est aisé de faire quand, au *Diorama Jacquard*, on admire la reconstitution des quatre phases principales de la vie de notre illustre compatriote : c'est que si l'expression, l'attitude des acteurs de ce drame intime sont d'une vérité saisissante, les toiles de fond, d'une réelle valeur artistique et d'une grande exactitude de détails, concourent, pour une large part au merveilleux ensemble.

Ce n'est pas toujours le cas, chez Grévin, où les accessoires sont plus ou moins bien traités, afin que tout l'intérêt se reporte sur les personnages.

Au *Diorama Jacquard* la cire est modelée avec autant de perfection que chez Grévin ; c'est l'avis unanime, les figures sont d'une finesse remarquable, mais le cadre du tableau est plus artistique, la vérité du détail est plus accusée, et de l'ensemble général se dégage un sentiment de solidarité, en quelque sorte, entre chacun des objets, d'union intime, qui en fait une scène vécue, prise dans son milieu même et non isolée, perdue dans un coin plus ou moins justement orné.

Un de ces tableaux devient d'une actualité poignante. C'est l'entrevue de Jacquard avec Lazare Carnot, l'illustre organisateur de la victoire, l'aïeul du président Sadi Carnot.

Notre regretté Président s'était intéressé à cette reconstitution historique qu'il savait avoir été exécutée avec le plus grand soin et pour laquelle il avait fourni lui-même des documents.

Concert-Spectacle. — Le concert-Casino de l'Exposition qui est donné deux fois par jour, lorsqu'on rit on ne saurait trop rire, est de plus en plus attrayant.

Il est vrai que les sujets qui forment cette petite troupe sont de véritables artistes.

Mlle Lancy de l'Eldorado de Paris, que nous n'avons cessé d'applaudir au Casino Bellecour, est une délicieuse chanteuse légère qui gazouille comme un vrai rossignol, elle dit surtout avec beaucoup de goût.

Le public leur fait à chaque représentation de véritables ovations, ovations bien méritées du reste, car il est difficile de mieux phraser

Près des cieux, Le Secret du mariage, La Cigale et la Fourmi.

M. Max-Him le sympathique régisseur de ce Casino qui de plus est un excellent artiste se fait aussi chaleureusement applaudir dans la *Valse des becs de gaz* et dans une chansonnette *A la Cloche de bois*. M. Nogent et Mlle Reine Clément, dans leur répertoire, sont on ne peut plus drôles.

Nowies, le négro musical est tordant au possible.

Les débuts du couple Ducreux-Giralduc ont été un véritable succès pour ces deux étoiles de l'Eldorado de Paris.

Que dire de Carlos Visconty qui a été absolument extraordinaire dans ses talents multiples.

Sa voix se prête à toutes les exigences vocales.

Voilà un numéro précieux que nous recommandons aux directeurs de théâtre en quête d'artistes lyriques.

Crédieu avec Carlos Visconty ils n'auraient plus à s'occuper de leurs chanteuses légère, ténors, basses, etc.

Comme on le voit par ces quelques lignes, le concert-spectacle de l'Exposition est tout à fait intéressant.

Fumer un bon cigare et siroter une excellente consommation de la maison Berger en voyant se dérouler devant ses yeux un spectacle captivant, que désirer de plus ?

Village et théâtre anamites.

— Les visiteurs sont toujours très nombreux aux représentations de la troupe anamite. Le public ne se lasse pas d'admirer les magnifiques travaux exécutés dans ce village.

Sénégal : les villages noirs.

— Là aussi les attractions ne manquent pas. *Les danses nègres* sont un véritable attrait. Les plongeurs font la joie des visiteurs. Une pièce blanche camarade ?

Tombouctou. — Le chemin de fer. Attractions exotiques. Villages de Fellatah-Aissaoua. Telles sont les curiosités que nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs.



Concours de Musique

12, 13 ET 14 AOUT 1894

Compagnie P.-L.-M.

A l'occasion du concours musical international de Lyon, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. mettra en marche, le dimanche 12 courant, les trains spéciaux de voyageurs ci-après, qui desserviront toutes les gares de leur parcours :

1° Un train spécial partant de Saint-Etienne à 6 heures 10 du matin, pour arriver à Lyon-Perrache à 7 heures 55 du matin.

2° Un train spécial partant de Roanne à 4 h. 40 du matin pour arriver à Lyon-Saint-Paul à 7 h. 45 du matin.

Chemin de fer Saint-Just-Vaugneray et Mornant

La Compagnie à l'honneur de faire connaître au public qu'à l'occasion des fêtes des 12, 13, 14 et 15 août, les billets aller et retour délivrés à partir du



Au Conservatoire de musique

Avec la distribution solennelle des prix, la période toujours mouvementée des concours du Conservatoire a pris fin. Cette cérémonie, ainsi que les années précédentes, a eu lieu au Grand-Théâtre, jeudi dernier, sous la présidence de M. le docteur Rebatel, conseiller général, vice-président du conseil d'administration du Conservatoire.

Sur la scène se tenait le personnel enseignant, au milieu de ses élèves sur les physionomies desquels se reflétait la joie pour quelques-uns ou le dépit pour les.... incompris, le plus grand nombre.

La salle, absolument bondée depuis le bas jusqu'au faite, était composée en majeure partie par un public féminin très élégant.

Après la lecture du palmarès, le concert d'usage toujours intéressant a permis aux invités d'applaudir nos futures étoiles lyriques et nos futurs instrumentistes virtuoses. Mmes Poupy, Montmain, Jouffray, Zigan, MM. Beyle, Garret, Guillermain, Chevillon, Lemire, Denin, ont été fêtés à l'envi. Il est juste de mentionner que M. L. Beyle a obtenu, en outre de ses deux premiers prix de chant et d'opéra, le prix d'honneur tant désiré, donné au nom de M. le Ministre des Beaux-Arts. Chacun était d'avis que le conseil d'administration ne pouvait faire un choix plus judicieux.

Maintenant quelques réflexions.

Dans le dernier numéro, un de nos collaborateurs a rendu compte des concours en général. Je ne reviendrai pas sur ses vues et critiques d'ailleurs toutes personnelles. Pour ce qui me concerne, tout en reconnaissant que notre Conservatoire est dirigé par un homme d'un goût artistique sûr et d'une haute compétence en la matière, je me permettrai d'appeler l'attention de M. Quidedroit sur la médiocrité des concours des classes de chant, voire de comédie. Mises en parallèle avec leurs sœurs instrumentales, elles restent en arrière de cent coudées. Je me hâte de faire exception et je mets de côté la classe d'ensemble d'opéra et d'opéra-comique à la tête de laquelle M. Luigini dépense le meilleur de son grand talent de musicien d'abord et ensuite d'homme du métier. Mais le remède ? Il réside, à mon sens, dans ce que cet enseignement du chant n'est pas donné par des *professionnels*, à une exception près, pouvant inculquer à l'élève et leur expérience et leur savoir. Ceci dit sans vouloir diminuer l'autorité que doivent avoir en l'espèce les professeurs titulaires actuels.

Je sais bien qu'il y a l'éternelle question pécuniaire et que les artistes de réputation, fussent-ils au déclin de leur carrière, ne consentiront jamais à venir parmi nous enseigner leur art si cette question n'est pas résolue. Il s'agit donc de s'occuper sérieusement de cet état de choses, qui peut cesser à brève

échéance si M. le Maire en tête et les conseillers généraux et municipaux, qui font partie du conseil d'administration du Conservatoire, se pénètrent sérieusement de leurs devoirs en tant que membres de ce conseil. C'est tout uniment quelques milliers de francs à inscrire au budget de la ville. Ah ! comme ils seraient bien utilisés ceux-là !

Ce qui précède, je l'ai déjà écrit bien souvent hélas ! et le *statu quo* n'en continue pas moins, car ce n'est malheureusement pas de cette année que le mal existe. Si cependant mes grands confrères quotidiens voulaient quelque peu s'occuper de cette question, combien elle ferait vite un grand pas en avant. Mais je n'ose l'espérer, l'art pour eux, est une question très secondaire.

Une fois encore j'adresse mes félicitations en bloc aux excellents professeurs MM. Ritter, Fargues, Jemain, Gerin, Venon, Bedetti, Farcotier, Brives, Cousin et loue sans réserve M. A. Gros pour sa haute autorité administrative.

N.

Nous apprenons avec un sensible plaisir que M. Gaston Beyle, de l'opéra, vient de signer dans des conditions exceptionnellement brillantes avec le directeur du théâtre de la Monnaie de Bruxelles. Nous adressons au grand artiste nos plus sincères félicitations.



L'IDÉAL ANARCHISTE

L'abominable Caserio vient enfin d'être condamné, par la cour d'Assises du Rhône, à une petite promenade matinale, très prochaine, à *Charabara* — la place de la Roquette lyonnaise — accompagné par M. Deibler comme *cicerone*.

Ce dernier est spécialement chargé d'administrer un démenti catégorique à la dernière bravade du cynique assassin de M. Carnot se déclarant — la veille encore de sa comparution devant le jury

— satisfait d'avoir réussi son crime. « Quant à mon pourvoi en cassation, je ne le signerai pas. Je ne reconnais à personne le droit de juger ses semblables, j'ai subi une juridiction, je n'en demanderai pas une autre.

« Je ne crains pas la mort et je le prouverai. On me verra à l'échafaud, j'y monterai courageusement », a-t-il déclaré après sa condamnation.

Le misérable se vante ; car il perdra sûrement la tête.

Les Brid'oisons — qui n'avaient pas cru devoir assister, à Paris, aux funérailles de la noble victime de ce féroce vaurien — n'avaient pas, ici, assez de *bâtonniers* de l'Ordre pour défendre le gredin promis à la guillotine.

Lugubres farceurs !

Quant à ceux qui attendaient quelque émotion nouvelle de l'épilogue de cette tragédie, ils ont dû se trouver singulièrement déçus par la banalité des deux audiences consacrées à légaliser le verdict rendu d'avance par la conscience universelle ; et si les anarchiards sont satisfaits de l'attitude de leur « héros » ils n'ont vraiment pas « l'idéal » difficile !

Jamais brute plus répulsive n'avait encore étalé devant un tribunal une inhumanité aussi stupide.

Et quand on a vu l'impassible bandit fondre en larmes aux accents de la rhétorique théâtrale de son avocat d'office, évoquant le souvenir de sa « mè-è-è-re » avec un trémolo dans la glotte et des gestes de mélodrame, on se sentait — non pas ému — mais écoeuré du crasseux cabotinisme de ce *chourineur macaronique*, qui venait de répondre, dans son interrogatoire, que le dernier regard de l'homme loyal et confiant qu'il poignardait lâchement — à l'italienne — que ce suprême éclair de douleur et de mépris « ne lui avait causé aucune impression ! »

Il est grand dommage que ce mitron patibulaire ait vu interdire — en vertu de la nouvelle loi — la reproduction de sa « déclaration » des droits bestiaux et destructeurs que s'attribuent les sanguinaires coquins de sa trempe ; car nous eussions pu juger, à travers son baragouin mélangé de charabia transalpin, toute la hideuse niaiserie de cet ex-figurant St Jean-Baptiste, voué par sa symbolique peau de mouton — de Panurge sinistre — à l'abattoir

macabre, dont il n'est plus séparé que par quelques formalités, qui ne traîneront probablement pas.

Oraison funèbre :

Encore un qui a voulu faire la bête — fauve — pour avoir du son !

SAINTROPEZ.



CHRONIQUETTE

Pipelets et « Pipelettres »

La onzième Chambre, puis la Cour de Paris, viennent enfin de consacrer le droit — longtemps discuté — que s'arrogent nos *pipelets* et nos *larbins* de mettre le nez dans nos affaires les plus intimes et de s'égayer par la lecture de notre correspondance, lorsque celle de nos journaux ne suffit plus à les distraire.

Cependant, le texte de loi — que je qualifierais de tutélaire, si je ne craignais de le tutoyer — et qui autorise formellement la Sainte-Inquisition des concierges et des domestiques à dépouiller notre courrier, n'a pas voulu nous en dépouiller complètement et nous en réserve la nue propriété, si elle leur en concède l'usufruit.

C'est du moins ce qui résulte clairement de ce « considérant » emprunté à un arrêt tout récent : « Attendu que le fait d'avoir décacheté et lu des lettres déposées par le facteur et qui devaient être remises à un autre, ne constitue pas, quelque indélicat qu'il soit, le délit prévu par l'art. 408 du Code pénal ; que les lettres n'ont pas été détournées, qu'elles ont été remises à leur destinataire, après avoir été ouvertes et lues par le concierge ; qu'il y a eu violation du secret des lettres, mais qu'un pareil délit existe et ne peut être relevé que contre les employés des postes. —

Nous nous inclinons avec respect devant la chose jugée, mais nous demandons humblement la permission de lui payer un juste tribut d'admiration ; car la subtilité de la distinction établie entre l'indiscrétion d'un portier et celle d'un facteur nous paraît — tout bêtement — le comble de la sagesse juridique.

Nous aimons à croire que nos seigneurs concierges ne s'endormiront pas sur ce premier succès et obtiendront un nouvel arrêt — non moins fortement motivé — et leur faisant un véritable devoir professionnel de ce qui ne constitue encore qu'une de leurs prérogatives : la lecture obligatoire de toutes les lettres adressées à leurs locataires... avec droit de censure et d'interception des missives qui leur sembleraient de nature subversive, scandaleuse, ou contraires à leurs propres opinions politiques et religieuses. Ils ne seraient alors tenus d'en remettre que les enveloppes aux destinataires.

J'ajoute que mon bonheur ne sera complet — comme les omnibus et tramways en temps de pluie — que le jour où les éminents magistrats qui viennent de rendre ce jugement solennel, réclamant leur correspondance au préposé au cordon de leurs domiciles respectifs, en recevront cette réponse digne et brève : — « Elle est en main, M. le conseiller ! »

C'est ça qui va faciliter la fonctionnement de la nouvelle loi sur les menées anarchistes : M. Dupuy aura autant de « cabinets noirs » que de conciergeries... et les portiers ne sachant ni lire ni écrire vont faire prime ; à moins que — le bien sortant de l'excès du mal — le privilège exorbitant qui vient de leur être concédé ne provoque leur suppression générale.

Ainsi soit-il !

FRANGIN.

Environs de Lyon

Excursion à Yzeron. — Départ tous les soirs, à 5 h. précises par la voiture, quai de Bondy, 21, et par les deux premiers trains du matin pour Vaugneray (Ficelle de Saint-Just).

HOTEL DU CHEVAL BLANC

YZERON
BERGER, Propriétaire

Pension bourgeoise, repas, diners déjeuners, chambres à des prix modérés. Conditions spéciales pour familles.

De l'Hôtel, vue splendide sur Lyon et le Dauphiné. Excursions pittoresques.

Chronique Lunatique

Et l'on dit que la vertu trouve toujours sa récompense !

Le sénateur Béranger — ennemi intime du bal des *Quat'z'Arts* — ne peut plus trouver à se loger, à l'instar des magistrats mis à l'index par les anarchistes. M. Béranger — dit le *Rosier du Luxembourg* — fait trembler les concierges et fuir les locataires effrayés des aubades et des charivaris d'étudiants qui le suivent partout. — Vous verrez que — par un injuste retour des choses d'ici-bas — le chaste ami du pasteur Dide ne pourra plus être toléré que dans une maison de tolérance.

Et ce qu'il y a de plus navrant pour la vertu de cette fin de siècle, c'est que Sarah Brown, à peine vêtue, trouvera toujours et partout un accueil plus hospitalier que le pudique père conscrit, même emmitoufflé des pieds jusqu'au front.

C'est à vous dégoûter incontinent de la continence !... et je ne sais pas ce qui me retient d'écrire la complainte de Béranger !

..

Bien que les deux ne fassent pas la paire : Francisque Sarcey émettait dernièrement l'idée de supprimer les « services » de premières représentations aux chroniqueurs de journaux : — « Que les directeurs nous fichent à la porte, disait-il, et qu'ils laissent le public payant, le grand public, apprécier à sa façon les pièces nouvelles.

« C'est lui le seul et vrai bon juge. Nos critiques n'ont aucune influence sérieuse sur le sort d'une œuvre dramatique, et les directeurs sont bien bêtes de priver leur recette du prix d'un fauteuil ou d'une loge. »

Là-dessus Henri Becque — croyant que « c'est arrivé » — le prend au mot... et par les épaules pour l'expulser de son pontificat ; mais, comme le disait une *coquille* célèbre dans les fastes de la typographie : « Le vieux persiste » et — moins heureux que les Frères de St-Jean-de-Dieu — Henri Becque n'aura pas la satisfaction de lui « lever la cataracte ».

Tout de même, pour que l'auteur des *Corbeaux* s'acharne ainsi du Becque et des ongles contre ce vénérable critique respecté par le *Temps*, on serait tenté de croire qu'il le sent déjà aussi « avancé » que la finale de l'avant-dernier vers de la *Curée* d'Auguste Barbier.

Pauvre vieux Francisque ! Se voir ainsi « clouer le Becque » !

Voici à titre de curiosité le dernier poulet envoyé à notre oncle par l'auteur de la *Parisienne*, dans le *Figaro* :

« Sarcey est fini, voilà la vérité ; il est usé jusqu'à la corde, démonétisé complètement. Henry Bauer lui a porté le premier coup. Jules Lemaitre l'a achevé, il ne peut plus, il en convient lui-même, lancer une pièce ou seulement la couvrir.

« Que voulez-vous attendre d'un homme qui ne dispose pas d'une minute, qui trouve magnifique de bêtafier dans vingt journaux à la fois : Paris et les départements ne lui suffisent plus, il vient d'entreprendre l'exportation, il fournit jusqu'à l'Amérique du Sud.

« Il a commencé par l'Auvergnat, il finit par le nègre ; » mettez-le sur l'*Obélisque*, il enverra de la copie. »

Sarcey empalé sur l'*Obélisque* ! il n'y avait qu'un auteur « éreinté » par sa critique pour rêver une vengeance aussi sauvage !... et lui jeter ainsi la pierre.

..

Les Parisiens, d'ailleurs — ces Marseillais du Nord — sont naturellement enclins à l'exagération. Le prodigieux succès de notre Exposition com-

mence à les émouvoir sérieusement et à ébranler leur superbe conviction que la province est incapable de réussir complètement une entreprise aussi colossale.

Piqués au vif et menacés dans ce fructueux monopole — malgré les compliments aigres-doux de la presse boulevardière — les riverains de la Seine se préoccupent sagement à l'avance d'assurer le triomphe de leur grande Exhibition de 1900... P. P. C. — « pour prendre congé » du XIX^e siècle.

On sait que le « clou » doit en être la construction d'un appareil optique assez puissant pour rapprocher la lune à un mètre de la terre.

Ce télescope géant sera, sans doute, exécuté à l'aide des souscriptions des malheureux clients et des innombrables banquiers, notaires et caissiers — fuyards de notre planète — qui ont « fait des trous à la lune » au point de lui donner l'aspect d'une immense écumoire... fraîchement étamée.

Les dupes infortunées de ces mandataires « au pied léger » — comme le bouillant Achille du vieil Homère — pourront ainsi s'offrir la suprême consolation de voir à quel usage leurs capitaux fugitifs sont employés chez la pâle Phœbé.

A moins que les *Sélénites* — avisés du projet Deloncle et pour éviter de désagréables tête-à-tête — n'émigrent dans un astre plus lointain et mieux à l'abri de ces indiscretes investigations.

Dans ce cas, il ne servirait guère aux parisiens

D'avoir vu la lune

Mes gas ;

D'avoir vu la lune

d'aussi près que « la Mouquette » de Zola nous la montrait — dans *Germinal* — à l'œil nu.

C'est évidemment l'avis de ce commissaire de police d'une ville du centre de la France, qui vient d'y interdire la vente des vases en faïence et en porcelaine « ornés d'un œil au fond » ces urnes légendaires qui constituent le gros lot des *tournevi-res* forains.

Désireux d'attirer sur lui la bienveillante attention du sénateur Bérenger — déjà nommé — le magistrat en question aurait enjoint, paraît-il, aux marchands de sa juridiction, d'enlever ces récipients badins de leurs étalages, sous peine de se voir poursuivis pour exposition d'objets obscènes.

J'admets que la police « ouvre l'œil » mais non qu'elle le fasse ainsi fermer arbitrairement, par un sentiment de mesquine jalousie.

Au risque de m'aliéner les bonnes grâces de ce vertueux commissaire, je n'hésite pas à déclarer que cette proscription laisserait supposer qu'il redoute, personnellement, le contrôle de « l'œil » qu'il prétend clore.

M. le commissaire serait-il affligé de la maladie du grand roi — dont ses courtisans feignaient aussi

d'être atteints pour flatter S. M. Louis quatorzième lequel fait preuve d'un héroïsme d'autant plus méritoire en restant, néanmoins, *en selle* sur notre « cheval de bronze » — ou bien M. le central, superstitieux comme un napolitain, craindrait-il la *jettatura*, ou le « mauvais œil » ?

Quoi qu'il en soit, au cœur de l'été, qui peut nous ramener le choléra, c'est se priver d'une précieuse source d'informations — à l'égard des sujets contaminables — que de supprimer cette surveillance... occulte des effets du fléau, qui recommence déjà à sévir en Russie.

Sans compter que ce n'est pas au moment où l'on va construire — comme je le rappelle plus haut — le télescope majuscule de l'Exposition de 1900, qu'il convient d'interdire — en céramique — les données de ce problème astronomique. *Oculos habent et non videbunt.*

Allons, M. le Commissaire, un bon mouvement ; revenez de votre erreur et réconciliez-vous au plus vite avec « l'œil » narquois qui en a vu bien d'autres !... et offrez lui « à l'œil » une lunette d'approche assez puissante pour lui permettre d'espionner patriotiquement — de plus près encore — ce que font les *prussiens* chez nous, ainsi que leurs alliés italiens campés sur les bords du *Pô*.

U. MAURICE TIC.

Imprimeur-gérant : VIANNAY.

Imp. spéciale du « Journal de Guignol » 20, r. Cavenne, Lyon.

Beauté incomparable par le Lait de Roses

FORCE et SANTÉ par le Vin antianémique Barrier. — Litre 6 fr.

ENTRETIENT LA FRAICHEUR DU TEINT
Prévient et guérit toutes les maladies de la peau :
Acnés, Boutons, Gerçures, Rougeurs, Feux du visage, Taches de rousseur, etc.

Flacons : 3 et 5 francs

EN VENTE :

A la Pharmacie de
L'Éléphant, 6, rue St-Côme,
à LYON, et chez tous les
Pharmaciens et Parfumeurs.



Guérison certaine par le DÉPURATEUR radical de L'ÉLÉPHANT
le plus efficace des dépuratifs pour prévenir et arrêter les maladies, en régénérant le sang et les humeurs, et assurer une longue vie sans souffrances.

Flacon, 4.50. — Litre, 10 fr.

Expédition contre mandat postal adressé à la
Gr. Ph^{ie} de L'ÉLÉPHANT, 6, rue St-Côme, LYON

Maison réputée pour ses produits frais et bon marché
Grand Débit

Sirop pectoral de l'Éléphant c^{ie} Toux, Rhumes, Malad. poitrine. Fl. 2.50

GUÉRISON
très certaine
des
CORS
aux
Pieds

ANTICOR-BRELAND

Ph^{ie} BRELAND, Lyon-Montchat

GROS :

et Coiffeurs
Marchands de
Chaussures
Pharmaciens
Chez

1 fr. 25

JOLIE
ÉPICERIE-COMESTIBLES
Située centre de Lyon
PRIX : 700 FRANCS
Facilités de paiement. --- Cause de départ forcé
S'adresser BUDIN, 28, grande rue de la Guillotière

DEMANDEZ TOUS LES SOIRS

Aux abords des théâtres

LYON - THÉÂTRE

MUSICAL ET LITTÉRAIRE

Contenant le Programme officiel des Théâtres municipaux

DE LA VILLE DE LYON

PRIX : 10 CENTIMES

Administration : 20, Rue Cavenne, 20, Lyon